

CHECKLIST DÉMÉNAGEMENT

Centre de ressources
pour les familles
des militaires
Région de Montréal



La force
conjointe
Strength Behind
the Uniform



Canada





Une mutation demande plusieurs démarches ainsi qu'une bonne préparation. Afin de vous aider, voici une liste aide-mémoire énonçant toutes les étapes, une à la fois. Vous avez des questions et souhaitez être guidés vers les bonnes ressources ? Le Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM) de la région de Montréal est là pour vous et vous offre une multitude d'outils et de services afin de vous accompagner dans ce processus de mutation.

Contactez-nous

Agente à l'intégration communautaire

Saint-Hubert : (450) 462-8777, poste 6835

Saint-Jean : (450) 358-7099, poste 5059

Courriel : info.crfm@forces.gc.ca

Site Internet : <https://www.connexionfac.ca/Montreal/Accueil>

Portail : www.crfmmfrctl.ca

DÈS LA RÉCEPTION DU MESSAGE DE MUTATION

- Inscrivez-vous rapidement auprès de Brookfield, via leur site Internet ou bien avec l'application mobile. Lorsqu'il est question d'une mutation militaire, Brookfield est le point central en ce qui concerne l'organisation logistique, financière et administrative. Pour se faire, consultez le <https://bgrsguide.bgrs.ca> pour compléter votre préinscription pour la suite des procédures de relocation. Prenez note qu'il peut avoir un délai 5 jours ouvrables pour que BGRS ait l'autorisation d'accès à votre dossier de la part des FAC.
- Avec le site Internet sécurisé pour les membres, vous serez en mesure de planifier une session de travail d'une durée de 30 minutes (avec un agent de BGRS afin de discuter des particularités de cette relocation) et de revoir les tâches personnalisées qui ont été créées pour votre déménagement. Il vous sera également possible de visiter la Foire aux questions ainsi que le budget qui vous sera alloué pour votre déménagement.
- Référez-vous à la directive de relocation, que vous pourrez trouver au : <https://www.canada.ca/en/department-national-defence/corporate/policies-standards/relocationdirectives/2018.html> (site en anglais uniquement). Une fois que inscription sera complétée via le site de BGRS, voir paragraphe plus haut, et que votre évaluation préliminaire de réinstallation sera terminée, un lien direct pour cette directive vous sera envoyée.
- Créez-vous une filière personnelle appelée Déménagement qui contiendra tous les documents importants et/ou nécessaires dans le cadre de votre mutation (ex. : formulaires, factures, contrats de services). Profitez également du moment pour faire renouveler les passeports de votre famille, si besoin, et de rassembler les documents médicaux, dentaires et autres de votre famille.
- Prévenez le personnel de la garderie ou de l'établissement scolaire de votre enfant du déménagement imminent (ou à la fin de l'année scolaire en cours).
- Communiquez avec votre CRFM afin d'obtenir les outils nécessaires pour accompagner votre famille et vous dans cette transition. Commencez à préparer vos enfants tôt au sujet de la transition à venir et n'hésitez pas à consulter le personnel du CRFM en cas de besoin pour vous soutenir.

La clé du succès de votre mutation réside dans la préparation et en prévoyant un maximum de temps pour votre administration.

Ne négligez pas le temps nécessaire pour les demandes administratives telles que les cartes d'assurance-maladie, inscription dans les écoles, etc.



DE 6 À 12 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Il sera important d'aviser votre propriétaire si vous louez un logis. Avez-le par courrier recommandé dans le délai prescrit par la loi. Si toutefois vous résidez dans les unités résidentielles de logements des Forces canadiennes, prévoyez au minimum un 30 jours d'avis pour aviser l'Agence de logement des Forces canadiennes.
- Vous êtes propriétaire ?
Prenez quelques instants pour lire la directive à ce sujet avant d'entreprendre des démarches pour la vente de votre demeure. Une liste de fournisseurs de services est disponible en tout temps sur la plate-forme de BGRS <https://bgrsguide.bgrs.ca>.
- Commencez à regarder les opportunités pour engager un agent d'immeuble afin de vendre votre propriété.
- Prenez quelques instants pour voir les particularités de votre nouvelle demeure ainsi que de votre nouveau quartier. Faites quelques recherches sur Internet et n'hésitez pas à contacter le CRFM le plus proche. Demandez une brochure de bienvenue afin de connaître tous les services et programmes offerts, ou visiter le site <https://www.connexionfac.ca/Montreal/Accueil>
- Profitez de votre recherche pour prendre le plus d'informations possible sur le coût de la vie, le coût du permis de conduire, taxes scolaires, le système de santé, les taxes municipales, les écoles, le quartier, etc. Ceci pourrait faciliter votre intégration et vos décisions quant à l'installation de votre famille.
- Avec les données recueillies sur votre nouveau milieu, profitez-en pour mettre à jour votre budget. Voici quelques liens qui pourraient vous être utiles :
 - o <https://www.sisip.com/fr/>
 - o <http://www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/ressources/programmesEducatifs/ft-of/Pages/impots-qc-2-6.aspx>
 - o <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdls/fq/txrts-fra.html#>
- Faites une liste des entités ou entreprises devant être informées de votre changement d'adresse. N'oubliez pas de remplir le formulaire de changement d'adresse.
 - o <http://www.movingwaldo.com>
 - o <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdls/t�cs/ncm-tx/chngddrss-fra.html>
 - o <http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/Citoyens/Evenements/changment-adresse/Pages/entree.aspx>
- Contactez votre compagnie d'assurance afin de transférer ou annuler votre police d'assurance habitation ou automobile.
- Commencez à vous départir des articles que vous ne pourrez pas emmener avec vous, tels que : les produits ménagers, certains liquides (ex : l'huile de cuisson, articles de douche, alcool), des plantes, des produits toxiques et dangereux (contenant en aérosols, piles, munitions), ainsi que les aliments périssables et surgelés. Faites un tri de ce que vous ne voulez pas garder. Pourquoi ne pas organiser une vente de garage ou donner ce dont vous ne voulez plus à un organisme de charité ?
- Il serait bien de prendre connaissance du système de santé de votre nouvelle localité. Vérifiez si vos besoins médicaux seront adéquatement répondus (ex : grossesse, enfants ayant des besoins particuliers, maladie, attente d'une chirurgie ou d'une consultation avec un spécialiste).



- Besoin d'un petit rafraîchissement de votre curriculum vitae ou besoin d'apprendre une langue seconde ? Consultez le site du CRFM pour y trouver de l'information sur nos cours de langues secondes ainsi que sur les services offerts pour l'employabilité.
- Demandez une copie des dossiers scolaires, médicaux, dentaires, soins vétérinaires, juridiques et comptables. Dans la même optique, pensez à commander des copies des actes de naissance, de baptêmes (s'il y a lieu) de tous les membres de votre famille et certificat de mariage. Les certificats de naissance sont souvent nécessaires pour les inscriptions dans un établissement scolaire.
- Contactez le bureau de l'assurance-emploi afin de vérifier si votre conjoint(e) est admissible aux prestations d'assurance-emploi, dans le cadre d'une relocalisation. Pour faciliter le tout, ayez en main le message de mutation. Rendez-vous au <https://www.canada.ca/fr/services/prestations.html> pour y trouver toutes les informations nécessaires.
- Au cours de vos recherches sur votre nouvelle région, informez-vous sur les écoles disponibles et du système d'éducation. Inscrivez vos enfants le plus rapidement possible à une école de votre choix afin de vous y assurer l'accès. Le lien suivant pourra vous guider dans la gestion de l'éducation de vos enfants :
<https://www.connexionfac.ca/Nationale/Programmes-et-Services/Gestion-de-l-education-des-enfants.aspx>
- Besoin d'un service de garde ? N'hésitez pas à prendre toutes les informations nécessaires concernant les services de garde disponibles et les coûts qui s'y rattachent. Procédez à l'inscription rapidement si vous devez faire des remboursements d'impôts si vous quittez la province. Pour plus d'informations, visitez les sites suivants :
<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>.
Si vous devez apporter des changements :
<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/services-en-ligne/modification-des-renseignements-relatifs-aux-versements-anticipes-du-credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>
- N'oubliez pas de communiquer avec les fournisseurs de services afin de planifier les débranchements et branchements nécessaires tels que le service de téléphone, chauffage, électricité, eau, satellite, Internet, etc.
- Transférer ou annuler complètement vos abonnements aux clubs et autres associations auxquels vous ou les autres membres de votre famille êtes inscrits.
- Remplissez le formulaire et assurez-vous de valider, auprès de la section Mouvement de la nouvelle base, les dates de votre déménagement.
- Vous aurez besoin d'un moment pour respirer lors de votre arrivée dans votre nouvelle région, pour défaire les boîtes et vous installer ? Informez-vous dès maintenant à propos des différents camps de jour ainsi que de ses périodes d'inscription et de ses coûts. Si votre déménagement est prévu durant l'été, il serait fort possible que tous les camps soient complets. Il est donc important de vérifier le tout dès la réception de votre message de mutation ou lorsque vous entamerez vos recherches sur votre nouvelle région.



ENVIRON 4 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Commencez à penser de transférer vos comptes et coffres bancaires, si nécessaire.
- Afin de permettre à vos animaux de compagnie de vous suivre dans ce déménagement, référez-vous à la politique à ce sujet, pour que les dispositions nécessaires soient prises.
- Pensez à annuler tous les services d'entretien de votre présent domicile : tonte de la pelouse, entretien ménager, déneigement ou autre.
- Si vous résidez dans un PMQ, considérez prendre des dispositions pour effectuer le nettoyage de ce dernier. Une inspection (« March out ») sera faite avant votre départ.
- Vous quittez amis et famille ? Prévoyez au calendrier une occasion de rencontrer tous les gens qui vous sont chers avant le grand départ.
- Organisez toute la logistique de votre déplacement en réservant, au besoin, les billets d'avion ou de train, la voiture de location, le transport des animaux, les réservations de chambres d'hôtel. Pour se faire, référez-vous à la politique selon BGRS.

2 À 3 SEMAINES AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Prenez un rendez-vous dans un garage (ou chez le concessionnaire) afin de mettre en ordre et faire la maintenance nécessaire de votre véhicule en vue du voyage à venir.
- Ayez en votre possession toutes les prescriptions ou renouvellements de médicaments, ou même références vers les spécialistes nécessaires pour les prochains mois.
- Prévoyez un service de garde pendant et après l'empaquetage, au besoin. Consultez votre CRFM local pour connaître les disponibilités.
- Profitez de ces dernières semaines pour faire des provisions de produits selon les particularités du nouvel endroit où vous emménagez. Certains articles non périssables peuvent s'avérer dispendieux ou indisponibles.
- Si le voyage vers votre nouvelle demeure prend quelques jours, pourquoi ne pas planifier quelques sorties ou visites spéciales selon votre trajet ? Par exemple : le Musée royal Tyrrell de paléontologie ou bien le Musée des enfants et des sciences de l'Ontario ? Une belle opportunité de découvrir les attractions du pays !



1 SEMAINE AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

- Partagez vos nouvelles coordonnées avec vos proches et amis.
- Préparez vos valises ainsi que les articles dont vous aurez besoin durant votre déplacement (ex. : trousse de premiers soins, papiers-mouchoirs, articles de toilette, produits de nettoyage de dernières minutes ou même quelques jouets pour les enfants). Les bijoux, documents importants, objets de valeur, articles irremplaçables iront avec vous dans la voiture.
- Enlever les piles des appareils ainsi que des jouets. Débarrassez-vous également des substances inflammables et de tous objets que vous ne pouvez déménager.
- Offrez vos plantes ainsi que vos denrées périssables aux gens de votre entourage.
- Commencez à préparer vos électroménagers pour le déménagement. Dégivrez votre congélateur ainsi que votre réfrigérateur. Prenez quelques instants pour les nettoyer en n'oubliant pas de faire de même avec votre cuisinière et le micro-ondes. N'oubliez pas de drainer votre machine à café et la laveuse.
- Commencez à vous faire une liste des premières courses à effectuer à votre arrivée dans votre nouveau domicile.

LE JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

- Afin de ne pas encombrer l'espace inutilement, n'oubliez pas de sortir recyclage et ordures.
- Déposez dans votre voiture, ou à l'écart, tous les articles que vous désirez garder avec vous.
- Prévoyez passer la journée entière avec les déménageurs pour l'emballage de vos effets.
- Lorsque ces derniers se présenteront chez vous, accueillez-les, donnez-leur des consignes claires concernant vos choses et indiquez-leur les objets fragiles. Réfléchissez à un système pour l'identification de vos boîtes. Ceci facilitera le travail des déménageurs une fois rendus au nouveau domicile.
- Préparez des sacs préidentifiés qui serviront à ranger les vis des meubles qui seront démontés par les déménageurs.
- N'hésitez pas à utiliser l'outil que les déménageurs vous fourniront pour dresser l'inventaire de tous les boîtes et meubles qui seront rangés dans le camion.
- Prévoyez une boîte qui contiendra des outils, du papier de toilette, du papier à mains, du ruban adhésif, sacs poubelle, ainsi que les pièces et les vis des meubles démontés (sacs préidentifiés).
- Fermez ou réduisez le chauffage et l'air conditionné.
- Afin de vous assurer qu'il ne reste absolument rien de vos biens dans la maison, faites un dernier tour, en incluant le sous-sol et le garage (s'il y a lieu). Vérifiez bien les armoires, tiroirs et placards également.
- Assurez-vous d'avoir sous la main, tous les documents nécessaires pour le voyage (ex. : confirmation de réservation, argent liquide, billets de train ou d'avion).
- Fermez bien toutes les fenêtres et portes, et remettez les clés de la demeure à votre agent immobilier ou au propriétaire.



PENDANT LE VOYAGE

- Si votre voyage dure quelques jours, prenez le temps de vous arrêter et de vous ressourcer selon votre itinéraire. Que ce soit un arrêt dans une halte routière ou dans un hôtel pour la nuit, n'hésitez pas à prendre du temps pour vous reposer.
- Si vous aviez fait quelques réservations pour des sorties spéciales (ex. : musées, lieux historiques ou autres), profitez-en au maximum. Ce voyage, ainsi que ses arrêts, vous permettront d'une part, de décrocher du quotidien, mais également de voir du pays !

ARRIVÉE À DESTINATION

- Tout comme au chargement du camion, utilisez l'outil que les déménageurs vous remettront pour dresser l'inventaire de vos boîtes qui seront déchargées du camion une fois que vous serez arrivés à destination. Restez auprès des déménageurs pour ce faire.
- Notez tous les compteurs (ex : hydro, eau, etc.).
- Donnez des instructions aux déménageurs concernant les endroits où déposer les boîtes et meubles.
- Faites le tour des articles et vérifiez s'il y a des bris ou si des articles sont manquants ou endommagés.
- Changez les serrures.

EN ATTENDANT...

- Pour toutes questions administratives supplémentaires concernant votre déménagement, votre meilleur outil reste, en premier lieu, le site de BGRS. Consultez les politiques et visionnez les capsules.
- La liste ci-présente fait un survol des principales étapes à faire lors d'une mutation. Adaptez-la à votre réalité. Notez qu'il est possible que les délais mentionnés ci-haut soient des estimations. Ils peuvent donc changer à tous moments selon votre situation.
- Il est également possible que le nom du CRFM soit variable d'une région à une autre.
- N'hésitez pas de consulter le site Internet du CRFM région de Montréal en tout temps pour de l'information supplémentaire.

